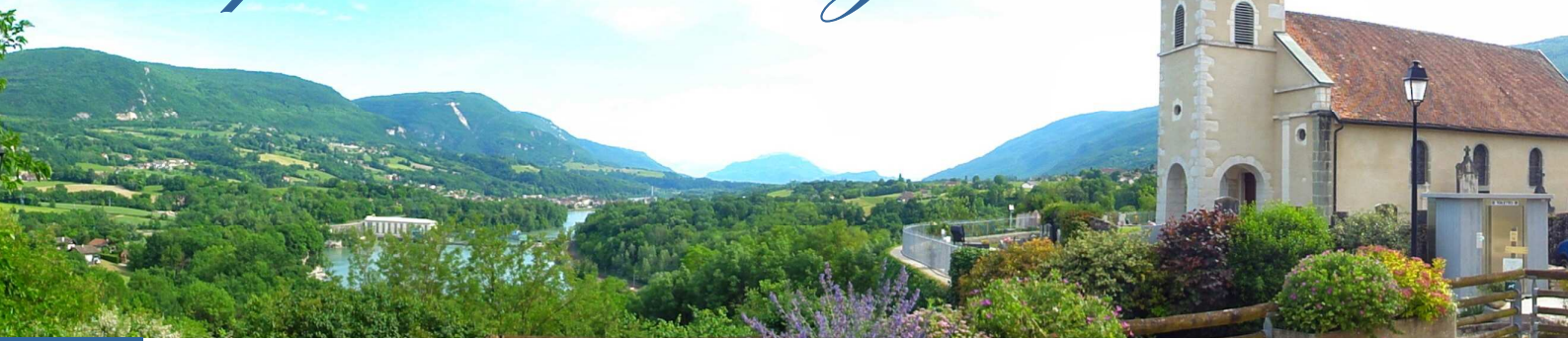


# Le p'tiou Basseyrain



## L'ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

Les beaux jours sont là, il faut en profiter ! Cette période est en effet propice aux manifestations conviviales : fête des mères, apé-rosé, fête des voisins, ce qui nous réjouit.

Mais cela ne nous fait pas oublier pour autant la guerre qui s'installe aux portes de l'Europe. Les images des combats et le décompte des victimes, dont de nombreux civils, font chaque jour la une de l'actualité. Les répercussions de ce conflit sur le reste du monde sont aussi inquiétantes : pénurie de matières premières, hausse des prix des céréales et de l'énergie... les mois qui viennent s'annoncent hélas de nouveau difficiles. À notre niveau, nous essayons de limiter cette tendance inflationniste : le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux communaux des taxes sur le foncier bâti et non bâti. Le prix de l'eau restera aussi inchangé par rapport à l'an dernier.



Même si nous traversons une période pleine d'incertitudes, nous continuons à travailler sur nos différents projets. Ainsi l'appartement au-dessus de la Grange est terminé, et sa location débutera au 1er juillet. Un grand merci à Gilbert BERNASCONI pour son suivi des travaux. Le projet de salle communale et de bâtiment technique est en phase de finalisation. Après avoir consulté les présidents des associations basseyraines, le projet va être présenté en réunion publique à l'ensemble des habitants le 2 juillet dans la salle communale. Vous aurez ainsi la possibilité de visualiser le bâtiment par projection dans son environnement.

Nous savons également que pour que certaines actions se réalisent, nous pouvons compter sur la mobilisation de nombre d'entre vous : plantations des jardinières, nettoyage des abords des routes, participation aux aménagements paysagers... sans oublier la forte implication des associations de la commune pour proposer à tous des moments conviviaux et de partage : un grand merci à vous tous bénévoles qui faites de Bassy une commune où il fait bon vivre.

Enfin, il est un proverbe qui dit que « *celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va car il ne sait pas où il est* ». C'est parce que nous en avons parfaitement conscience que nous sommes sensibles au patrimoine de notre village, à son Histoire, et à celles et ceux qui l'ont faite. C'est ce devoir de mémoire et de transmission que nous avons mis en avant dans plusieurs articles de ce bulletin, dont je vous souhaite une bonne lecture.

Passez un excellent été, et au plaisir de vous rencontrer dans le village !

**Rémi PONCET, Maire de BASSY**








# ALERTE SÉCHERESSE - RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

Les précipitations enregistrées au début du mois de juin sur le Département en général et sur le bassin versant des Usse en particulier ont bénéficié à la végétation mais n'ont pas permis de relever durablement le niveau des cours d'eau.

L'étiage estival s'amorce avec plus d'un mois d'avance. L'indice d'humidité des sols est très bas pour la saison et frôle les valeurs extrêmes.

Pour ces raisons la majeure partie du département de la Haute-Savoie a été placée en alerte sécheresse à compter du 9 juin, et des restrictions d'eau s'imposent aux usagers.

Vous pouvez en retrouver le détail dans l'arrêté en vigueur jusqu'au 30 septembre 2022, consultable sur le site internet de la Préfecture de Haute-Savoie et repris sur celui de la commune, et dont les principales consignes sont rappelées dans le schéma ci-dessus.

 <p><b>Interdiction de laver les véhicules</b> Ne pas laver hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage</p>	<p>sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique et pour les organismes liés à la sécurité.</p>
 <p><b>Interdiction de remplir ou vidanger les piscines privées...</b> sauf les piscines maçonnées lors de la première mise en service pour réception de travaux</p>	<p>Le remplissage complémentaire des piscines est autorisé de 20 h à 8 h. <b>Pour les piscines ouvertes au public :</b> le remplissage et la vidange sont soumis à autorisation auprès de l'ARS ou de la DDT.</p>
 <p><b>Interdiction d'arroser les pelouses, les ronds-points, les espaces verts publics et privés, les jardins potagers et les massifs fleuris</b></p>	<p>Interdiction de 8 h à 20 h.</p>
 <p><b>Interdiction d'arroser les stades, les golfs...</b> entre 8h et 20h Pour les golfs : réduction de 30 % des volumes d'eau</p>	<p>Un registre de prélèvement devra être rempli.</p>
 <p><b>Interdiction de l'irrigation par aspersion des cultures</b> entre 11h et 18h</p>	<p>Sauf pour le maraîchage pendant les 15 premiers jours après repiquage, semis ou plantation avec justification (espèce, date de l'implantation et fréquence d'arrosage : heure et durée).</p>
 <p><b>Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées</b></p>	<p>Sauf</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>impératifs sanitaires ou sécuritaires</li> <li>réalisé par des balayeuses laveuses automatiques</li> </ul>
 <p><b>Fermeture des fontaines publiques et privées</b> en circuit ouvert</p>	<p>Sauf dérogation validée par le comité ressource en eau.</p>

## HOMMAGE DES ÉCOLIERS À M. VICTOR BEVILLARD

Dans le précédent numéro du P'tiou Basseyrans, l'hommage que la Délégation Départementale du Souvenir Français souhaite rendre à Victor BEVILLARD, résistant fusillé le 29 juin 1942 au Mont-Valérien, était annoncé.

**Cette cérémonie hommage aura lieu le mercredi 29 juin à 10h00 au cimetière de Bassy.**

Les enfants scolarisés dans les écoles de Bassy, Challonges et Usiens ont été sensibilisés par leurs enseignants au Devoir de Mémoire. Ils seront associés à cette cérémonie et chanteront la Marseillaise.

Leurs parents et l'ensemble de la population de Bassy sont également conviés à cette cérémonie qui sera suivie d'un vin d'honneur dans le jardin situé derrière la mairie.



## RESTAURATION DU TABLEAU « L'ANNONCIATION »

Cinq ans après les travaux réalisés sur la toile « Le Couronnement de Saint-Joseph », la Commune va engager, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, la restauration du tableau « l'Annonciation ».

L'Histoire de ce tableau est assez rocambolesque. Il aurait été peint par Agostino MASUCCI, un grand maître de la peinture italienne, entre 1740 et 1748. Mais ce n'est qu'entre 1826 et 1830 qu'il a été ramené de Turin par Clément Eugène CARELLI, seigneur de Bassy, au moment où l'église a été reconstruite sur son site actuel : CARELLI avait en effet été chargé par le Conseil des familles de l'époque d'assurer à ses frais la décoration d'une des chapelles.

Mais la toile a subi de tels dommages au fil du temps (encrassement, déchirures) qu'elle a été décrochée dans les années 1960 et remise à la cave du presbytère. C'est d'ailleurs là qu'elle a été retrouvée au début des années 2000 (avant les travaux destinés à transformer le bâtiment en Mairie), gisant sur le sol très humide. Ou plutôt ce qu'il reste de la toile, puisque ne subsiste plus que sa partie supérieure. L'état actuel de cette « moitié » de tableau ne laisse dès lors place qu'à deux alternatives : soit aucune intervention n'est programmée, auquel cas la détérioration se poursuit jusqu'à sa disparition totale, soit une restauration est engagée : c'est cette deuxième solution qui a été retenue par la Municipalité, afin que « l'Annonciation » retrouve sa place dans l'église de Bassy.

Le coût de ces travaux, qui comprennent la restauration de la partie existante du tableau et la reconstitution de la partie manquante (en reproduisant fidèlement la partie basse d'une autre version de l'Annonciation, quasi identique, peinte par Agostino MASUCCI) est de 10 570 € HT. Une partie du montant est éligible à des subventions du Département et de la Région, et une souscription va bientôt être lancée pour la partie restante, auprès des particuliers et des entreprises souhaitant participer à cette opération, pour laquelle ils pourront bénéficier de réductions d'impôts.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter la Mairie, ou à consulter les sites internet de la Commune ([www.bassy.fr](http://www.bassy.fr)) ou de la Fondation du Patrimoine ([www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)).



*Illustration de quelques-unes des dégradations subies par le Tableau « L'Annonciation »*

## LA MAIRIE DE BASSY FÊTE LES MAMANS

La Mairie de Bassy a organisé le samedi 28 mai une cérémonie pour la fête des mères, au cours de laquelle M. le Maire a rappelé le rôle crucial qu'elles jouent tout au long de notre vie. Cet hommage s'est poursuivi autour du verre de l'amitié, prétexte à poursuivre les échanges sous un magnifique soleil de fin d'après-midi. Chaque Maman est repartie avec une rose rouge offerte par la municipalité ; quant à celles qui sont seules et qui n'ont pas pu venir, elles ont reçu une attention de la part du Conseil municipal pour ne pas se sentir oubliées en ce jour particulier.



*Les mères de Bassy étaient à l'honneur*

## MISE EN LOCATION DE L'APPARTEMENT

Les travaux de rénovation du duplex situé au-dessus du restaurant « La Grange » se sont achevés dans la première quinzaine du mois de juin.

Cet appartement de type T4 de 80 m<sup>2</sup> environ se compose d'une pièce à vivre (avec cuisine équipée) ouverte sur séjour, de 3 chambres, de 2 salles de bains, 2 WC, et dispose de rangements.

L'annonce en vue de la location, publiée sur le site internet et sur les panneaux d'affichage communaux, a permis de recueillir et de valider la candidature des futurs locataires. Le bail entre eux et la Commune de Bassy a été signé, pour une entrée dans les lieux à partir du 1<sup>er</sup> juillet, moyennant un montant de 750 € hors charges.



*Vue sur la cuisine équipée (en finalisation d'installation) et le séjour*

## PROJET DE BÂTIMENT TECHNIQUE ET DE SALLE COMMUNALE

Au cours des dernières semaines, quelques retouches ont été apportées à l'avant-projet du bâtiment technique et de la salle communale (ex : légère modification de l'axe du bâtiment, déplacement de la sortie du parking sur le Chemin de l'étang...) avant de faire procéder à son chiffrage par un bureau d'études spécialisé dans l'économie de la construction.

Après avoir pris connaissance de tous ces éléments, le Conseil municipal a confirmé son souhait de poursuivre le projet et a délibéré pour autoriser M. le Maire à déposer le permis de construire.

Comme la municipalité s'y était engagée, **une réunion publique de présentation du projet sera organisée** en présence de l'architecte M. Denis PERRET, à laquelle tous les habitants de Bassy sont invités. Elle aura lieu le :

**samedi 2 juillet à 10h30** dans la salle du CBL,

et sera suivie d'un apéritif déjeunatoire.

## REPORT DE L'INSTALLATION DES CONTENEURS GROS VOLUME

Les nouveaux conteneurs gros volumes de 5m<sup>3</sup> destinés à remplacer les traditionnels bacs à roulettes pour la collecte des ordures ménagères devaient être déployés par la CCUR dans le courant de l'été sur les communes de Seyssel 74, Bassy, Challonges et Usinens. Les futurs emplacements de ces conteneurs avaient d'ailleurs déjà été transmis par les communes concernées, et une commande totale de 64 conteneurs (pour les 4 communes) avait été lancée dans le cadre d'un marché de fourniture signé par la Communauté de communes.

Au vu du contexte actuel (guerre en Ukraine) et de la pénurie d'acier qui en découle, le titulaire du marché de fourniture se trouve dans l'obligation d'augmenter le prix de 23%, soit un surcoût de plus de 28 000 € HT. Aussi, le Bureau communautaire a-t-il décidé de suspendre la commande et de refaire un point sur la conjoncture économique en septembre 2022. L'installation et le nouveau mode de collecte des ordures ménagères sont donc décalés d'autant.

## BIOMÉTHA'VERNE : PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES, BIOGAZ ET ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE

C'est en octobre 2018, que nous 6, Patrick, Mathieu RAMET, Damien FAURAX du GAEC du Pré Lachat, Valentin HOFER de la SCEA La ferme de Challonges, Christophe et Franck DEGEORGES du GAEC Le Seysselan, décidons de nous associer autour d'un projet de méthanisation à Bassy en Haute-Savoie. Nous faisons alors appel à SCARA, société de conseil spécialisée dans la méthanisation agricole (qui suit actuellement 17 sites en région), pour nous accompagner.

Le Permis de Construire a été accordé en octobre 2019, et les travaux ont commencé en septembre 2020 pour une durée de 18 mois. Le site est aujourd'hui en service et injecte sur le réseau de distribution de Bellegarde depuis le 8 avril 2022.

### Qu'est-ce que la méthanisation ?

Le principe de la méthanisation est simple : incorporer des déchets, ici agricoles et agro-alimentaires, à l'intérieur de cuves de stockage, qui seront brassées et chauffées. En milieu anaérobie (privé d'air) des bactéries naturelles spécifiques se développent et produisent du biogaz.

Le reliquat de ce processus, le digestat, se substituera ensuite aux engrais pétrochimiques.

Le biogaz produit par cette digestion sera ensuite épuré pour fournir du Méthane « gaz de ville » pour alimenter des véhicules en GNV/GNL mais également les consommations résidentielles.

### Pourquoi la méthanisation ?

Les raisons sont multiples :

- répondre aux nouvelles attentes sociétales,
- permettre aux exploitants agricoles de valoriser leurs gisements agricoles en les stockant et ainsi permettre la réduction de nuisances olfactives,
- être autonomes sur la fertilisation des cultures,
- valoriser des déchets agricoles et agro-alimentaires localement,
- avoir un impact environnemental positif par la réduction de consommation des engrais, par la production d'électricité « verte » auto-consommée et par l'amélioration du bilan carbone,
- diversifier les revenus, développer une activité économique en zone rurale et non délocalisable.

*Les associés de BioMétha'Verne*

**Les associés de BioMétha'Verne sont heureux de vous inviter à leurs portes ouvertes  
Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 18h00.**

Visite guidée du site en présence de GRDF et des principaux acteurs de la construction.  
La visite sera suivie d'un verre de l'amitié.



*NB : La SAS BioMétha'Verne a déposé son dossier ICPE - autorisation auprès des services de la DDPP de Haute-Savoie. Ce dossier fera l'objet d'une consultation publique dans les semaines à venir. La date sera communiquée sur le site web de la commune de Bassy.*

## FIN DES TRAVAUX DE LA RIVIÈRE SÈCHE

L'aménagement paysager de la « rivière sèche » s'est poursuivi ce printemps. Tout d'abord, des graminées de diverses hauteurs, des plantes vivaces basses et des arbustes résistants au sec ont été plantés mi-avril/début mai. S'en est suivie l'installation de la partie extérieure de l'arrosage automatique par goutte à goutte, qui sera à terme alimentée grâce à un système de pompage dans le puits existant. Mais la partie la plus spectaculaire aura été la mise en place des galets (environ 25 tonnes !) réalisée dans le cadre de travaux participatifs sur deux sessions d'une demi-journée. Ils viennent compléter les enrochements réalisés cet hiver, pour donner à l'ensemble son aspect de rivière sèche. Enfin, la pose d'un petit pont en bois enjambant le lit de la rivière est venue parachever l'aménagement au début du mois de juin.



*Une partie des volontaires pour les travaux de la rivière sèche*

La municipalité tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes ayant participé à ces travaux, tant les « gros bras » que les « petites mains » qui leur ont préparé des casse-croûtes très appréciés, avec une mention particulière pour les deux chefs de chantier : Pierre et Gérard.

## MATINÉE DE PLANTATIONS

Le vendredi 20 mai, plusieurs membres du Comité environnement se sont retrouvés pour la traditionnelle matinée de plantations, qui n'avait pu être organisée l'an dernier en raison du contexte sanitaire. Cette année, une trentaine de jardinières ont été garnies de géraniums, bégonias dragon et autres dipladénias, avant d'être positionnées le long de la route du Château, au cimetière, et aux abords des lavoirs du Chef-lieu et de Veytrens.

Merci aux participants qui apportent ainsi une note colorée supplémentaire à notre si joli village !



*Les participants à la matinée « plantations »*

## LE JARDIN DE BASSY AU PARC DES JARDINS DE HAUTE-SAVOIE

En vue de la réouverture du Parc des Jardins de Haute-Savoie le 15 mai, la parcelle de Bassy a été nettoyée et désherbée, les massifs ont été taillés tandis qu'un lilas des indes nain, des plantes vivaces et des plantes annuelles sont venus compléter les plantations déjà en place. Pour compléter l'ensemble, un panneau explicatif présentant notre commune sera installé cet été.

Si Bassy est aussi joliment représentée, c'est grâce à Reine DEREYMEZ qui s'y investit énormément. Nous la remercions très sincèrement pour le temps consacré à l'embellissement de ce jardin.



*La parcelle de Bassy au Parc des Jardins de Haute-Savoie*

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le samedi 9 avril, quelques jours après le nettoyage des accotements de la RD 14 par Pierre BOSONIN, Bernadette JACQUEMIER et Philippe CASTELLO (que la Commune remercie pour leur dévouement), une dizaine de participants se sont retrouvés à l'initiative du Comité environnement pour arpenter les abords des routes et des chemins communaux. Parés de gilets fluorescents, munis de gants et de sacs poubelle, les nettoyeurs ont ainsi pu récupérer les déchets négligemment jetés par des automobilistes peu scrupuleux. Après une collecte un peu moins fournie que l'an dernier – laissant espérer que de plus en plus de personnes sont sensibles à la préservation de leur environnement – les participants ont partagé un casse-croûte offert par la municipalité.



Les volontaires pour la matinée de nettoyage



Dans le prolongement de cette action, le Conseil municipal a décidé de remettre à la jeune Aileen INGRAVALLO, lors de sa réunion du 9 mai, un diplôme du « petit écocitoyen » pour la féliciter de sa participation régulière aux actions de nettoyage initiées par la Commune, et au-delà pour son implication dans la défense de l'environnement. Un grand merci à elle, en espérant qu'elle suscitera d'autres vocations !

*Ci-contre : Aileen INGRAVALLO, entourée de Rémi PONCET, Maire (à droite) et de Laurent MALCAYRAN-LAPERRIÈRE, conseiller délégué à l'environnement.*

**Notez-le !** : une prochaine matinée de nettoyage est d'ores et déjà prévue le **samedi 17 septembre**, dans le cadre de la « journée mondiale du nettoyage de la planète ». Rejoignez-nous !

## CHRONIQUE SAUVAGE : AIE CONFIANSSSS

Tout le monde (ou presque) connaît cette petite rengaine de Kaa qui tente d'hypnotiser Mowgli et aspire à quelques fourberies... Rudyard Kipling, dans Le livre de la jungle, aura laissé libre cours à son inspiration d'auteur de fantasy pour créer ce python géant qu'un autre géant américain du film d'animation aura fini de cantonner à sa mauvaise réputation. Mais revenons à la réalité de nos contrées tempérées pour tenter cette fois de vous convaincre à mon tour, sans duperie, de réhabiliter les serpents, d'apprendre leur sobriété, leur sens de l'adaptation, leur mimétisme et bien d'autres de leurs qualités.

Tout le monde (ou presque) en a peur mais pour quelles raisons ? Parce qu'une certaine culture de la mystification du sauvage nous a été transmise ? Parce que nous sommes désormais tout à fait déconnectés du monde sauvage ? Mais lesquels d'entre vous les ont seulement rencontrés vifs et parmi ceux-ci, lesquels ont eu à se plaindre de quelque offensive ou provocation de leur part ? Evidemment il y a différentes espèces dont les réactions varient face à la présence d'un danger mais la plupart de celles présentes à Bassy ne feront que fuir à distance certaine dès lors que nos pas lourds et bruyants feront vibrer le sol. Bien sûr, ils n'ont pas envie de se faire marcher dessus !

Passons aux présentations.



*Couleuvre à collier  
(Yves Fol, LPO)*



*Couleuvre verte et jaune en  
posture défensive.  
(Maeva Adam, LPO)*

La couleuvre helvétique fait partie des serpents semi-aquatiques que l'on retrouve à proximité des zones humides et bords de cours d'eau. Un motif doré au niveau de la tête rappelle le bijou qui lui vaut le petit surnom de couleuvre à collier. Beaucoup moins séduisante est sa posture visant à éloigner les prédateurs : immobile, comme morte, elle retourne son corps, la tête avec la langue pendante et sécrète une odeur nauséabonde. Le prédateur renonce.

C'est à se demander si ces espèces n'en font pas un peu trop pour se faire mal-aimer !? La couleuvre verte et jaune, atteignant 1m50, sait montrer une attitude défensive si elle est dérangée ou surprise, soufflant, se dressant voire attaquant, cou tendu vers le danger. Elle reste, à mon goût, l'un des plus beaux spécimens avec sa coloration sombre tachetée et striée de jaune pâle très contrastant.

Je me souviens encore de ce dimanche de juin 2016, en passant près du mur de mes voisins, de ces murets de pierres très attrac-

tifs pour la flore et la faune sauvage (voir *Le P'tiou basseyran n°26*), j'aperçus, en regardant par hasard, sous une pierre, une petite tête sortir. J'appelais alors vite ma famille pour observer cette couleuvre d'Esculape qui se sera rapidement déroulée en rampant entre les pierres pour finalement disparaître dans le mur. Cette année, une petite voisine n'aura pas eu la même curiosité pour sans doute l'un de ses congénères qui aura filé sous ses pieds dans un escalier de pierres au jardin. Contrecoup de l'effet de surprise ! Je suis heureuse, cependant, de constater le maintien de la présence discrète de l'espèce dans nos jardins. Ces serpents sont absolument inoffensifs pour l'Homme et sont même des alliés si l'on considère leur appétit pour les micromammifères rongeurs qui peuplent nos campagnes, caves et greniers !

Et la vipère me direz-vous ? Son unique défaut est d'être le seul serpent venimeux de France et lorsqu'elle est inquiétée, de se mettre sur la défensive jusqu'à mordre si l'on porte atteinte à son intégrité, légitime défense en d'autres termes. Pourtant, comme les autres, elle hiberne d'octobre à avril en terriers, grottes, tas de bois ou pierres, ... et sort dès les premiers rayons de soleil, cherchant constamment chaleur et sécurité. Avec 5 vrais repas par an, une survie inférieure à 30%, la nécessité de réguler leur température interne qui varie en fonction de la température ambiante, les vipères devraient recevoir notre admiration et notre respect.

Toutes ces espèces de serpents souffrent de l'arrachage des haies, de l'urbanisation, de destruction intentionnelle, de la prédation par les chats, des pesticides et sont fortement sujets aux écrasements. Les mêmes maux qui emportent oiseaux, insectes, hérissons... la nature ordinaire en fait.

Pas d'inquiétude si vous en croisez un, même à l'intérieur de votre habitation ! Le SOS serpents du Groupe Herpétologique Rhône-Alpes vous envoie des spécialistes qui pourront vous conseiller pour protéger ces espèces et mieux cohabiter avec elles. Leur rengaine à eux : l'appel, pas la pelle... Pour la Haute-Savoie, composez le 04.50.27.17.74

Finalement, leur mode de vie plutôt écolo, la sédentarité, le recours à l'énergie solaire et leur sobre régime alimentaire m'inspirent une dernière rengaine : « Il en faut peu pour être heureux, vraiment très peu pour être heureux, il faut se satisfaire du nécessaire... »

Anne DEJEAN



## LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

### Soirée film-conférence sur les arbres

Le vendredi 8 avril, Le monde allant vert a proposé une soirée thématique consacrée à l'arbre et à ses facultés d'adaptation face au réchauffement climatique. Cette conférence-débat, à laquelle a assisté une quarantaine de personnes, a débuté par une intervention de M. Jérôme RIESEN, technicien à l'ONF, qui a recontextualisé l'importance de la forêt dans notre région, et les multiples défis auxquels elle doit faire face : maladies, parasites, sécheresse...



*Un bel auditoire lors du film-conférence*

Cette intervention s'est poursuivie par la projection du film-documentaire « Le Génie des arbres », réalisé par Emmanuelle NOBÉCOURT. Les spectateurs ont ainsi pu découvrir les facultés insoupçonnées de ces organismes, et le rôle primordial qu'ils sont susceptibles de jouer pour aider les hommes face aux bouleversements climatiques annoncés et en cours. Les échanges se sont poursuivis jusqu'en fin de soirée autour du verre de l'amitié, accompagné de gourmandises.

### Marché aux fleurs et aux légumes « des plants pour la planète »

Le dimanche 8 mai s'est tenue à Seyssel Ain la 2<sup>ème</sup> édition du marché aux fleurs et aux légumes. Cet évènement s'est déroulé dans une ambiance conviviale, propice aux échanges entre visiteurs et exposants. Ces derniers étaient d'ailleurs plus nombreux que lors de la première édition, puisqu'aux producteurs locaux de fleurs et de plants de légumes sont venus s'ajouter des producteurs de produits artisanaux (confitures, miel...), une bouquiniste (proposant des livres sur les jardins et la nature), et de nouveaux partenaires : la Ligue de Protection des Oiseaux, venue sensibiliser le public sur la faune et sa préservation, et le SIDEFAGE, qui proposait une animation sur le compostage ménager et la valorisation des déchets. Tout au long de la matinée, les trois associations organisatrices de cette manifestation, « Le monde allant vert », le « CPIE Bugey-Genevois » et « Les Écolocos », ont également présenté aux visiteurs leurs actions en faveur de l'environnement.



*Les plants ont eu du succès lors de cette édition du marché*

Rendez-vous en 2023 pour la 3<sup>ème</sup> édition, le dimanche précédent les « saints de glace » !

### Calendrier

- **Dimanche 3 juillet** : visite du Jardin des Cimes et de l'église du Plateau d'Assy – Passy. Sortie journée entière avec pique-nique. Départ à 8h30
- **Dimanche 21 août** : découverte des pertes de la Valserine – Lancrans. Départ à 14h00
- **Vendredi 23 septembre** : assemblée générale de l'association – Bassy (salle du CBL) à 20h00

Les personnes désirant nous rejoindre peuvent s'inscrire ou se renseigner en nous contactant par mail : [info.asso@lemondeallantvert.fr](mailto:info.asso@lemondeallantvert.fr) ou sur le site : [www.lemondeallantvert.fr](http://www.lemondeallantvert.fr)

## LE MOT DU CBL



### Juliette au cœur de la fête

Depuis quelques années, le CBL organise une randonnée nocturne au profit d'une association caritative. Cette année 190 participants se sont retrouvés devant la salle du CBL pour le départ d'une boucle pédestre de 8,5 km au profit de l'association «Williams France Auvergne-Rhône-Alpes». C'est à travers l'histoire de Juliette BONNET, porteuse de ce syndrome, que nous avons découvert cette association et la maladie. Vincent, le papa de Juliette, et la présidente de l'association ont informé le public sur la maladie et sensibilisé à la différence : c'est leur objectif principal.

En tête des marcheurs, perchée sur le dos de son papa et accompagnée de sa maman, Juliette a réalisé tout le parcours, sans oublier la petite halte en pays Usinarais puisque le propriétaire de l'ancien moulin de Rabelais nous a permis d'installer le poste de ravitaillement sur son terrain et chaque randonneur, à mi-parcours, a pu se réchauffer avec un vin ou un chocolat chaud au bord de la Godette. Comme à chaque édition, une soupe à l'oignon cuisinée par Jeannette LARAVOIRE attendait les participants à leur arrivée.

C'est à l'occasion de la soirée « apérosé » que le CBL a pu donner à Martine, Vincent et Juliette BONNET le chèque de 1328 €, représentant l'intégralité du montant des inscriptions, au bénéfice de l'association «Williams France Auvergne-Rhône-Alpes».



Un grand merci à la famille BONNET pour nous avoir fait découvrir la différence et la force de leur fille Juliette qui rayonne d'enthousiasme, et nous vous souhaitons beaucoup de bonheur avec l'arrivée imminente dans la famille de son petit frère !

### La saison des « apérosés » a débuté vendredi 3 juin sur la pelouse de la mairie

Quelques fanions et un éclairage simple pour donner un air de guinguette à ce lieu naturellement accueillant avec sa vue sur le Rhône, et voilà lancé le premier des apérosés 2022.

Le CBL a toujours à cœur de donner l'occasion aux habitants de Bassy et des alentours de se retrouver pour discuter.



Autour d'une planche apéritive et d'un verre de rosé très frais, la formule bien que simple semble fonctionner et séduire un grand nombre de personnes de tous les âges. Au regard de la fréquentation et de la bonne ambiance, nous sommes d'ores et déjà ravis de vous annoncer de nouveaux rendez-vous dans l'été. Ayez l'œil sur l'affichage public ou sur le site de la mairie pour les dates à venir.

### **Ciné plein air le 9 juillet**

Après l'annulation de la séance prévue en 2021, nous sommes heureux de vous proposer une soirée cinéma en plein air avec la projection de **Mia et le lion blanc** précédée pour ceux qui le souhaitent d'un **repas « barbecue »**.

*L'équipe du CBL*



## **LE MOT DE L'ACCA**

### **Intervention des chasseurs sur la commune de Bassy :**

Nous souhaitons ce trimestre vous faire connaître certaines des actions que nous engageons sur le territoire communal, et qui sont parfois méconnues. Ainsi, nous entretenons la quasi-totalité des chemins et des sentiers de la commune, pour faciliter nos déplacements mais également les vôtres et ceux des promeneurs extérieurs. De même nous entretenons tous nos miradors pour assurer des conditions de sécurité optimales lors des battues, ce qui est essentiel.

Cette année nous avons aussi organisé avec tous les chasseurs de l'ACCA (dont les nouveaux), sur deux samedis du mois de mai des journées pour localiser très précisément tous les postes de chasse de la commune, afin que tout le monde sache bien où ils se situent, et que chacun soit bien positionné lors des battues.



*Les membres de l'ACCA de Bassy*

### **Avant-saison compliquée :**

Au mois de mars, en coordination avec la plupart des agriculteurs de la commune, le lieutenant de loupeterie et les présidents des ACCA de Challonges et d'Usinens, nous avons déclenché une cellule de crise due aux importants dégâts causés par les sangliers sur les cultures.

Nous allons peut-être être amenés à effectuer des tirs de sangliers à l'approche ou à l'affut pour pouvoir limiter ces dégâts, sachant que l'ACCA paye 10 % de leur coût. Si cette situation persiste, la chasse ouvrira au 15 août ; M. le maire sera averti des prochaines décisions.

Pour finir, notre Assemblée générale s'est tenue le dimanche 12 juin. Le bureau se compose dorénavant comme suit :

Président : Lucas SOURZAC

Vice-président : Éric EL HADJ

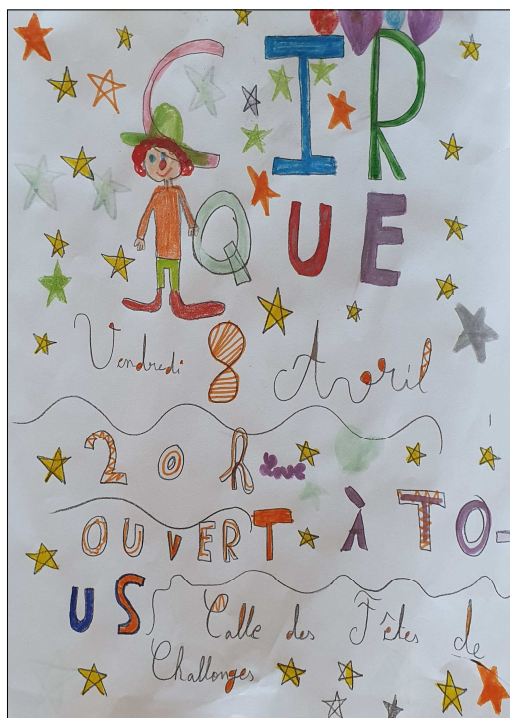
Trésorier : Sébastien LAVIT

Secrétaire : Luc QUIQUANDON

Membres : Luis BENTO LONRO, Paulo DA CRUZ, Laurent SOURZAC.

*Le bureau de l'ACCA*

## LE SPECTACLE DE CIRQUE (PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE BASSY)



Le vendredi 6 mai, notre classe de CP CE2 a eu la chance de pouvoir faire un beau spectacle. Nous avons présenté notre projet de cirque aux parents à la salle des fêtes de Challonges, après avoir répété toute la semaine.

Le jour de la représentation, Nikolai a préparé les musiques pendant que maîtresse Aurélie et Viviane nous coiffaient et nous maquillaient. Après nous étions tous prêts et stressés, mais quand le spectacle a commencé le trac a disparu !



Les pom-pom girls ont débuté, suivies du théâtre (clown), du jonglage, les échelles, les rouleaux et enfin les acrobaties. C'était Nikolai qui nous avait appris l'art du jonglage. Nous étions un groupe de 4, et au début, c'était un peu compliqué ! Zoé, Basile R., Safia et bien sûr Sacha le chef du groupe ont jonglé avec deux cerceaux, deux par deux.

Notre groupe des échelles comportait Marius, Paul, Logan, Arthur, Basile T., Roxane, Naomie et Léonie. Notre entraîneur Nikolai nous a aidés à réaliser notre numéro. On a même fait des pyramides à deux ou trois échelles.

Quand nous avons fait les rouleaux américains, au début c'était un peu difficile, mais après nous nous sommes habitués. Nous avons même réussi à rester en équilibre sur plusieurs étages. Les acrobates étaient Allan, Olivia, Brooke, Alice et Aileen.



Quand nous avons fait des tours de magie, nous avons fait apparaître un foulard, fait disparaître des nœuds, des balles, des assiettes, tiré dans un ballon... Les magiciens étaient Andréa, Roxane, Naomie, Anna, Paul, Marius, Basile T., Océane, Kyara, Logan, Robin et Arthur.

Ensuite nous avons fait de la corde à sauter. Nous avons sauté à plusieurs

avec la grande corde. Les artistes étaient Brooke, Olivia, Océane, Safia, Zoé, Basile R., Kyara et Aileen.

A la fin, nous nous sommes tous réunis pour la remise de nos diplômes de cirques, et nous avons fait un gros câlin à Viviane et Nicolai Starosselstev. Un grand merci à Viviane, Nicolai, et aux maîtres et maîtresses !

## IL Y A 82 ANS... LES ÉVÈNEMENTS DU 22 JUIN 1940 À BASSY

Alors que le Maréchal PÉTAIN avait annoncé le 17 juin 1940 sa décision de demander l'armistice à l'Allemagne, l'Armée des Alpes a continué à repousser l'avancée allemande au cours d'affrontements qui ont eu lieu du 20 au 24 juin. Certains ont concerné la commune de Bassy, le 22 juin.



Portrait de Louis JOURDAN en grande tenue du 27ème BCA

La veille, alors que les Allemands buttaient face à la résistance des unités françaises installées sur le plateau de la Semine, l'aspirant JOURDAN et sa section sont arrivés à Bassy et se sont installés dans le cimetière pour y aménager des positions de combat avec une vue imprenable sur la vallée de Seyssel. D'autres soldats se sont postés sur différents axes de la commune : « *un fusil mitrailleur était positionné à l'angle du mur « devant chez la Pras » pour prendre sous son feu la route de Challonges, dans le cas où les allemands passeraient par le plateau de la Semine* » se souvenait Louis «Lili» SONGEON.

Le samedi 22 juin vers 8h15, le soldat de faction vient réveiller l'aspirant JOURDAN en criant : « *les boches, les boches !!* ». Au loin, les bruits des moteurs résonnent : les premiers motards ennemis, bientôt suivis par des camions, sont aperçus de l'autre côté du Rhône vers Corbonod. C'est le branle-bas de combat : les soldats français regagnent leurs positions et attendent à l'abri derrière le mur de soubassement du cimetière. Léon DOCHE, alors âgé de 13 ans, se souvenait : « *J'étais enfant de chœur et avec l'abbé François TISSOT, nous préparions l'office du matin dans l'église quand les soldats se sont mis à crier que les boches arrivaient en face. Le curé m'a dit de vite rentrer chez moi. J'étais à mi-chemin quand la fusillade a commencé, et avec mes parents on est parti se cacher vers Choux* ».

JOURDAN prévient par téléphone ses supérieurs qui lui donnent l'ordre d'ouvrir le feu. Depuis Bassy, les soldats français, soutenus par le feu des mitrailleuses positionnées au lieu-dit « chez les Métral » à Veytrens, tirent par-dessus le Rhône ; l'ennemi à découvert est surpris, il essuie le feu de l'infanterie et reçoit des obus de mortiers. Le bruit des combats résonne dans toute la vallée. Par-dessus le fleuve, les Allemands ripostent. Les premiers obus tombent sur le clocher de Bassy. L'un d'entre eux atteint le soldat Gilbert COURTOIS qui est évacué vers l'arrière. Là, une jeune habitante du village, Madeleine CHENAL (qui épousera plus tard André ABRY), lui prodigue les premiers soins. Mais, trop gravement atteint, le soldat décède le lendemain.

Près d'une centaine d'obus au total tombent sur le village, l'église et ses alentours. Des toits de maisons sont percés, des murs se lézardent et certains s'écroulent sous les explosions. Les prés environnants sont parsemés de cratères. Dès le début de l'accrochage, la population s'est terrée dans les caves voûtées, ou a fui dans les bois environnants, certains cachés sous le petit pont de « Choux » et dans la ravine du vieux pont de la Craze.

À Bassy, le feu décroît et cesse vers midi. Mais ailleurs dans la vallée, notamment à Seyssel, les combats continuent.

C'est ce même samedi 22 juin, à 18h50, qu'est signé l'armistice franco-allemand, dans le wagon de la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne ; l'armistice franco-italien sera signé deux jours plus tard. L'armée des Alpes, à l'instar des autres armées françaises, dépose alors les armes, tout en étant restée invaincue face à deux ennemis différents (allemands et italiens), en dépit de moyens limités.



Un soldat de la section Jourdan  
(Photo reconstitution : Stéphane LAVIT)

Stéphane LAVIT

Nota : Le Comité communication vous rappelle que l'ouvrage de Stéphane, intitulé « **Alpes 1940, l'armée invaincue** » et paru en septembre dernier, est toujours disponible à la vente.

## RENCONTRE AVEC MME ÉTIENNETTE MÉTRAL

*Bien que Bassy soit une petite commune, nous n'en comptons pas moins plusieurs figures locales, que la plupart des habitants connaissent...ou du moins croient connaître !*

*Parmi elles, nous pouvons citer Mme Etienne MÈTRAL qui, bien que n'étant pas native de Bassy, y réside depuis plus de 75 ans ! Elle est donc un témoin privilégié de l'évolution de la vie dans notre village, et c'est à ce titre que nous l'avons sollicitée pour un entretien qu'elle a gentiment accepté. Plusieurs membres du Comité communication l'ont ainsi rencontrée chez elle, dans sa maison de Veytrens-d'en-Haut, au tout début du mois d'avril.*

*C'est cette conversation avec une personne ô combien attachante, mêlant anecdotes heureuses ou plus tristes, que nous allons tenter ici de vous relater.*

Étienne, de son nom de jeune fille GATTAZ, est née le 12 avril 1929 à Évian, et a grandi à Saint-Julien-en-Genevois où ses parents, natifs du Chablais, se sont installés en 1929. Son père Joseph était cheminot, et sa mère Augusta s'occupait du foyer. Ensemble ils ont élevé leurs 7 enfants dont Étienne, la deuxième de la fratrie.

Elle se remémore une enfance heureuse et paisible bien que très tôt, comme c'était alors la coutume, elle ait dû aider sa mère dans les tâches ménagères (« À l'époque il n'y avait pas de machine à laver ni de couche pour les bébés ! ») et participé aux petits travaux : outre son emploi, son père jardinait beaucoup et élevait des poules, des lapins et surtout des pigeons.

Étienne a été scolarisée jusqu'au certificat d'études, qu'elle a obtenu à l'âge de 12 ans, et a fréquenté le patronage, organisé le jeudi par les religieuses du pensionnat de la Présentation de Marie, à Saint-Julien-en-Genevois. Là, les jeunes filles apprenaient la couture, la broderie et le tricot ; elles jouaient aussi à des jeux de société, et participaient à quelques travaux ménagers...dont l'utilité de certains lui paraît avec le recul un peu dérisoire : « Quand il n'y avait rien à faire, les religieuses nous faisaient trier de grandes boîtes de lentilles ! » se souvient-elle.

C'est en 1946, alors âgée de 17 ans, qu'elle a rencontré celui qui deviendra son époux : Charles MÉTRAL, agriculteur né à Bassy en 1923. Ce dernier, entré en Résistance, était alors basé avec les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) sur le secteur de Saint-Julien. Ils se marièrent en 1947, et emménagèrent dans la foulée dans la maison de Veytrens...où Étienne MÉTRAL réside encore aujourd'hui ! Lorsqu'on lui fait remarquer son jeune âge au moment de son mariage, elle nous répond avec un brin de malice « Plus vite on part de la maison, plus vite on laisse de la place pour les autres ! »

Issue d'un milieu ouvrier, Étienne était encore novice de la vie à la ferme à son arrivée à Bassy. Alors qu'elle s'émerveillait devant des bovins pâturent près de la maison, s'exclamant tout haut : « Oh, les belles vaches ! », elle s'est vu répondre d'un ton implacable : « Ce ne sont pas des vaches, ce sont des bœufs ! » C'est donc entourée de sa belle-famille et de ses voisins qu'elle s'est familiarisée avec la vie à la campagne. Aujourd'hui encore, elle se souvient avec émotion de l'accueil chaleureux que les habitants de Bassy lui avaient réservé, et tout particulièrement de sa voisine, Madame Joséphine GAY.

Pendant les premières années, Étienne MÉTRAL a cohabité avec ses beaux-parents. Sa belle-mère Adeline, très religieuse, lui a très vite laissé les rênes du foyer, dont la préparation des repas, au grand bonheur de Charles qui appréciait davantage les talents de cuisinière de sa femme que de sa mère ! Ce dernier cumulait de son côté plusieurs emplois : à côté de la ferme familiale, Charles a également travaillé à la construction du barrage de Seyssel puis à la mine d'asphalte de Pyrimont. Très compétent en mécanique, on faisait aussi très souvent appel à lui pour réparer les tracteurs, les engins agricoles et même la moissonneuse batteuse !

Quant à Étienne, elle élevait leurs 3 enfants : Michel, né en 1949, Anne-Marie, née en 1952 et Jean-François, né en 1956, tout en participant aux petits travaux du jardin (culture des asperges) et de la vigne, pour aider son beau-père Joseph. Elle a donc mené de front toutes les tâches qui lui incombait, et qui étaient le lot de toutes les femmes du village à cette époque. Elle aimait d'ailleurs beaucoup la communication et la compréhension mutuelle qui existaient entre elles. Cette implication de tous les instants dans la vie du foyer explique qu'Étienne ait apprécié à leur juste valeur les avancées technologiques qui ont rendu le travail domestique moins contraignant (surtout la machine à laver).

Même si la vie de l'époque n'a pas toujours été facile, Étienne MÉTRAL a pu ressentir de grandes satisfactions, grâce à la réussite de ses trois enfants, tant dans leurs études que dans leur vie professionnelle. Et alors qu'elle aurait pu avoir le sentiment du devoir accompli une fois ses enfants élevés, Étienne MÉTRAL a décidé d'avoir une vie plus active : elle s'est faite embaucher à l'usine RONSON de Bellegarde, où elle a travaillé jusqu'à sa fermeture en 1977. Elle y a intégré le Comité d'entreprise, et se rendait utile à dispenser quelques petits soins ici ou là à ses collègues. Pionnière du covoiturage, elle rejoignait alors à vélomoteur Challonges, où un collègue la conduisait ensuite à Bellegarde en voiture. Pourtant, poussée par son mari et ses enfants, Étienne avait obtenu son permis de conduire, mais la perspective d'avoir un accident la terrifiait : « *Vous me donnez un volant, c'est comme si vous me donniez un fusil chargé : je vais tuer tout le monde !* ».

Ses journées bien occupées ne l'ont pas empêchée de consacrer un peu de temps à ses activités préférées. Si elle se souvient encore du 1<sup>er</sup> téléviseur acquis à la fin des années 1960 (et du feuilleton « l'homme de Picardie » qu'ils regardaient ensemble avec Charles et les enfants), c'est bien la lecture qui reste sa grande passion : « *J'ai appris dans les livres ce que je n'avais pas pu apprendre avant* ». Au début, elle lisait tout ce qu'elle pouvait : « *même la posologie des médicaments !* » nous dit-elle dans un grand éclat de rire ! Fort heureusement pour elle, viendront bientôt le bibliobus, l'abonnement à France Loisirs et les échanges avec ses enfants pour garnir sa bibliothèque de romans historiques et d'intrigues policières. Avec Charles qui s'occupait de l'amicale de classe, Étienne a aussi fait plusieurs voyages, en France et à l'étranger (Autriche, Angleterre...).

Bien que cet entretien ait été l'occasion pour Étienne MÉTRAL d'évoquer le passé, elle n'en demeure pas moins attentive aux sujets d'actualité. Parmi eux, la prise en charge des personnes âgées. Étienne est très reconnaissante aux associations d'aidants à domicile qui permettent aux seniors de continuer à vivre chez eux, et d'éviter autant que possible d'aller en EHPAD. Elle constate également l'importance prise dans notre quotidien par l'informatique et les nouvelles technologies, qu'elle regrette de ne pas avoir suivi de plus près. Elle se console toutefois en pensant qu'autrefois, même sans ces outils, les gens savaient communiquer... Enfin, Étienne est sensible à la notion de transmission : elle considère qu'on est locataire de ses enfants, et est sereine à l'idée que les siens soient un jour destinataires de tout ce que la famille de Charles leur a laissé.

*C'est donc une vie de labeur mais néanmoins heureuse avec son mari Charles qu'Étienne MÉTRAL nous a contée. Tous deux ont marqué l'histoire de notre commune, et échanger avec elle a été pour nous un moment heureux.*

*Merci Madame MÉTRAL pour ce témoignage !*



Madame Étienne MÉTRAL devant sa bibliothèque

## ÉTAT CIVIL

### Décès

- **Mme Claire CHENNAULT**, domiciliée au Chef-lieu, est décédée le 19/04/2022 à l'âge de 84 ans.
- **M. Camille MÉTRAL**, domicilié à Veytrens, est décédé le 17/05/2022 à l'âge de 84 ans.
- **Mme Jacqueline BORNENS**, résidente secondaire à Bassy, est décédée le 6/06/2022 à l'âge de 92 ans.
- **M. Louis FAURAX**, domicilié au Chef-lieu, est décédé le 8/06/2022 à l'âge de 82 ans.

## LA FÊTE DES VOISINS À VEYTRENS

La fête des voisins de Veytrens était enfin de retour, et nous l'attendions tous avec impatience ! Les festivités se sont déroulées le dimanche 5 juin, et ont été l'occasion de joyeuses retrouvailles. De nombreux habitants ont répondu présent, la fête s'est déroulée en compagnie d'une soixantaine de convives. Seul le grand beau temps était absent ; fort heureusement, les participants ont pu trouver refuge entre deux épisodes ensoleillés aux Écuries du Lougri, chez Anne-Sophie et Harold, dans ce magnifique bâtiment devenu pour l'occasion salle de banquet.

Afin d'accompagner les nombreux plats apportés, un sanglier rôti a été préparé sous la houlette d'Etienne BONAZ. Et pour certains, la journée s'est poursuivie jusqu'à tard dans la soirée !!!

Merci pour à tous les participants pour ce très bon moment de convivialité !

*Les voisins veytraniaux*



*L'ambiance était au rendez-vous !*

## CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : [secretariat@bassy.fr](mailto:secretariat@bassy.fr)

**Horaires d'ouverture au public :**

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

*Rédaction, conception et mise en page :  
Comité consultatif Communication*